

## Devenir architecte en chef des Monuments historiques au XXI<sup>e</sup> siècle : un concours, des recherches, une méthodologie...

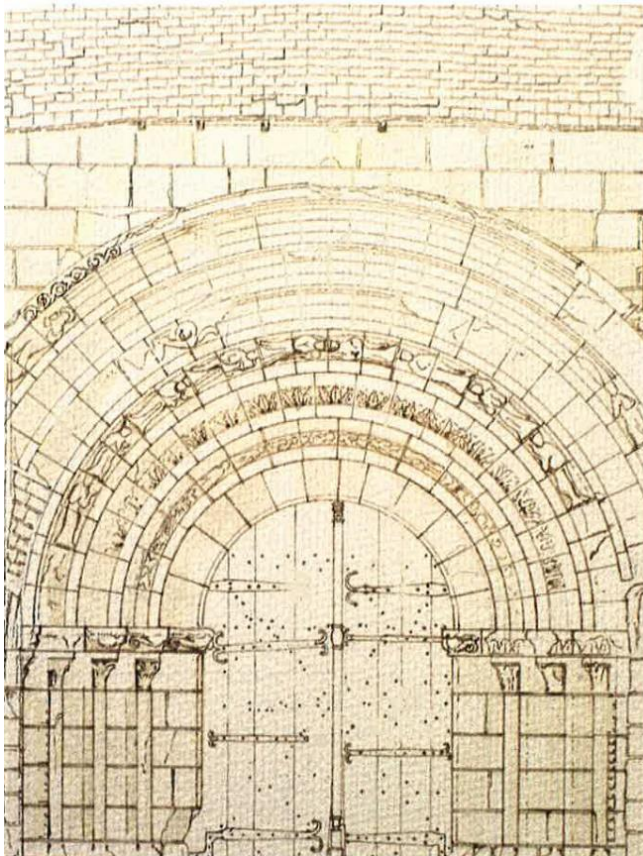
### Septième journée d'études de l'École de Chaillot

Vendredi 12 mai 2017

Auditorium de 9h30 à 17h30

On se souvient que Viollet-le-Duc s'est attaché à poser les fondamentaux d'une méthode de travail dès 1848, et a longtemps appelé à la création d'un corps d'architectes spécialisés dans la conservation des monuments historiques. Il faudra attendre 45 ans pour que soit lancé le premier concours d'architectes en chef des Monuments historiques, pour lequel le « cours du Trocadéro » aura été créé. Cette singularité française s'inscrit dans un long continuum qui sera émaillé de débats, controverses, et suivra des évolutions marquantes.

Car l'architecte en chef des Monuments historiques ne cessera de mettre à l'épreuve sa formation, ses compétences, en recherchant dans un contexte doctrinal en perpétuelle mutation, des réponses techniques et scientifiques, stimulant une évolution qui jalonna près de cent-trente années du service des Monuments Historiques.



Concours ACMH 1979 : L'église d'Écuillé (Indre) © Benjamin Mouton.

Cette démarche individuelle au service de l'État est bien l'illustration d'un équilibre entre la recherche (création d'outils ad hoc, méthodes innovantes en réponse aux contraintes techniques et doctrinales) et la pratique, mobilisant de multiples savoir-faire, et faisant appel à une large culture en constant renouvellement.

Lorsque l'impétrant se présente aujourd'hui au concours d'accès à ce corps et parvenant au 3<sup>ème</sup> degré, il se soumet à l'épreuve exigeante de « l'Etude de restauration » d'un édifice. Résultat de plusieurs mois de recherches documentaires et historiques, d'analyse exhaustive du bâti, de propositions de consolidation, de restauration et de mise en valeur de l'édifice et de ses abords, cette « Etude de restauration » utilise une méthode qui lui est propre, internationalement reconnue et enseignée à l'École de Chaillot. Les sept lauréats du concours sur épreuves 2016 viendront présenter les résultats de leurs travaux.

# Programme

9h30-9h45 Ouverture par **Mireille GRUBERT**, AUGE, directrice de l'Ecole de Chaillot

9h45-10h05 **LE CONCOURS : UN ALBUM D'OPINIATRETES**  
**Benjamin MOUTON** AC-IGMH (h), président du jury du concours sur épreuves.

## 1. LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE : ENTRE DESERT ET FORET VIERGE

10h05-10h35 L'église Ste Geneviève de Trilbardou (77),  
**Antoine Madelénat**, architecte du patrimoine, lauréat du concours ACMH

## 2. LE RELEVÉ : DES OUTILS ET DES LECTURES

10h40-11h10 Le château de la Petite Heuze aux Grandes Ventes (76),  
**Charlotte Hubert**, architecte du patrimoine lauréate du concours ACMH

11h15-11h30 Pause

11h30-12h00 L'église Saint Pierre-Saint Paul de Santeuil (95),  
**Rémi Fromont**, architecte du patrimoine lauréat du concours ACMH

12h00-12h30 Echanges avec la salle

12h30-14h00 Déjeuner

## 3. DE L'ANALYSE CRITIQUE A LA REPONSE PRATIQUE

14h00-14h30 L'église St Barthélemy à Montireau (28),  
**Etienne Barthélémy**, architecte du patrimoine lauréat du concours ACMH

14h35-15h05 La chapelle Saint Alexis au Puy-en-Velay (43),  
**Pierre Dufour**, architecte du patrimoine lauréat du concours ACMH

15h05-15h20 Pause

## 4. LE PARTI D'INTERVENTION : UNE SYNTHÈSE ULTIME... ET CONTRASTÉE

15h20-15h50 Le château de Bouligneux (01),  
**Martin Bacot**, architecte du patrimoine lauréat du concours ACMH

15h55-16h25 Le manoir de Vaubonnais et son domaine à La Pierre (38),  
**Olivier Salmon**, architecte du patrimoine lauréat du concours ACMH

16h25-17h00 Échanges avec la salle

17h00-17h30 **CONCLUSIONS ET CLOTURE**  
**Benjamin Mouton et Mireille Grubert**

---

➤ inscription préalable et dans la limite des places disponibles.